

Égypte/Monde arabe

17 | 1994 Soudan 2

La crise de l'enseignement au Soudan

Medani M. Ahmed



Édition électronique

URL: http://journals.openedition.org/ema/1449

DOI: 10.4000/ema.1449 ISSN: 2090-7273

Éditeur

CEDEJ - Centre d'études et de documentation économiques juridiques et sociales

Édition imprimée

Date de publication : 31 mars 1994

Pagination: 79-97 ISSN: 1110-5097

Référence électronique

Medani M. Ahmed, « La crise de l'enseignement au Soudan », Égypte/Monde arabe [En ligne], Première série, Soudan 2, mis en ligne le 08 juillet 2008, consulté le 19 avril 2019. URL : http://journals.openedition.org/ema/1449 ; DOI : 10.4000/ema.1449

Ce document a été généré automatiquement le 19 avril 2019.

© Tous droits réservés

La crise de l'enseignement au Soudan

Medani M. Ahmed

NOTE DE L'ÉDITEUR

Avec la collaboration de François Ireton, Cedej.

- L'éducation est en général considérée comme générant une part des conditions indispensables au fonctionnement et à la reproduction d'une société. Elle le fait d'abord en assurant les apprentissages minimaux nécessaires à la vie quotidienne dans les sociétés modernes (lecture, écriture, expression et rudiments d'arithmétique). Mais elle procure aussi une certaine familiarité avec les éléments de base de l'héritage culturel de la société d'appartenance, ainsi qu'avec ses rouages économiques, ses structures sociales et son fonctionnement politique. Enfin, le développement d'une société dépend également de sa capacité à dispenser des formations hautement qualifiées dans les domaines techniques et scientifiques (sciences exactes et sociales). Croissance et développement ne peuvent être assurés sans augmentation constante et utilisation judicieuse des investissements éducatifs. L'on attend que les progrès réalisés dans ce domaine rejaillissent à terme sur l'augmentation des revenus nationaux et individuels, ainsi que sur les niveaux d'efficacité et de productivité sociale.
- Or, au Soudan, l'État ne consacre qu'une faible part de son budget à l'éducation, et les sommes investies dans ce domaine ont toujours été insuffisantes au regard de ce qui serait indispensable à l'élévation du niveau d'instruction et de scolarisation du pays, d'autant que les établissements d'instruction privés et autofinancés sont peu nombreux et que peu de familles peuvent payer la scolarité de leurs enfants. Cet article a pour objectif, d'une part, de déterminer dans quelle mesure les problèmes économiques qu'a connus le Soudan depuis le début des années 80 ont affecté le niveau des dépenses publiques en faveur de l'éducation et, d'autre part, de mesurer l'impact des réductions

budgétaires sur les taux de scolarisation (TS) des élèves des deux sexes – par grande régions – et sur les taux d'abandon scolaire, que l'on rapprochera également des taux de réussite aux examens (en vue de ce deuxième volet, l'on a procédé à une exploitation des statistiques scolaires existantes). Enfin, l'on évoquera les résultats d'une enquête réalisée dans des quartiers défavorisés de Khartoum et portant sur la perception, chez leurs habitants, des conséquences de la crise économique sur le système scolaire soudanais, de l'état actuel de ce dernier et des inégalités devant l'école.

Dépenses publiques et éducation

- Les dépenses publiques affectées aux services sociaux, et notamment à l'éducation, subissent l'influence des politiques économiques, monétaires et fiscales. Plus précisément, les dépenses publiques sont déterminées dans le cadre de programmes économiques et sociaux qui, à leur tour ; dépendent des moyens financiers dont dispose le gouvernement pour atteindre ses objectifs. Les impôts, une des principales sources de financement de l'État, proviennent en partie des activités productives de l'État lui-même (secteur public) et, en partie, de différents types d'impôts, directs ou indirects, ainsi que d'emprunts intérieurs. La plus grande partie des revenus de l'État soudanais provient des contributions : les recettes fiscales ont contribué en moyenne pour 73°% aux revenus de l'État durant la période 1965-70, et pour plus de 66°% en 1987-88. L'impôt indirect est la seule source importante d'alimentation du budget, tandis que les recettes publiques provenant de sources autres que les impôts, en particulier des activités productives de l'État, ne constituent qu'une faible part, du Trésor public. Cette part est d'ailleurs en baisse.
- Incapable d'augmenter ses revenus et de maîtriser et limiter les dépenses courantes, le pouvoir central a, pendant longtemps, échoué à équilibrer son budget. Aussi le déficit budgétaire est-il passé de 179,3 millions de livres soudanaises (LS) en 1978-79, à 1.543,5 millions de LS courantes en 1984-85 et à 2.026 millions de LS en 1985-86 pour atteindre le record de 7 milliards de LS en 1988-89. Les prévisions budgétaires de 1989-90, enfin, évaluaient à environ 13 milliards de LS le déficits total. La persistance d'un déficit budgétaire énorme et l'extraordinaire accroissement de la masse monétaire (atteignant 23,6 milliards de LS en 1988-89), ajoutés à la diminution de là production de biens et services, ont provoqué une importante inflation (taux de 42°% et 80°% respectivement en 1985-86 et en 1988-89). La plupart des ressources intérieures et extérieures du pays ont en effet servi à financer des activités bureaucratiques et administratives non productives, et à maintenir en survie des sociétés paraétatiques inefficaces ou en faillite.
- Bien plus, durant les années 80, une grande partie des ressources financières de l'État a servi au financement de la défense et des activités liées à la sécurité que nécessitait la guerre au Sud Soudan: on évalue à 11 millions de LS par jour les frais occasionnés par cette guerre. Le service de la dette extérieure a aussi absorbé une grande part des dépenses publiques: en 1978-79, il s'élevait à 18°% de l'ensemble de celles-ci, atteignant 37°% en 1985-86 pour retomber, en 1988-89, à 11°%. Cette dernière chute est due en partie au programme de rééchelonnement des dettes entrepris au début des années 80, et en partie à l'incapacité du gouvernement, à la fin de ces mêmes années, à s'acquitter de ses dettes, dont le montant s'élevait à plus de 10 milliards de dollars en 1985 et à environ 12 milliards en 1989. Les indicateurs de l'ampleur relative de la dette révèlent la conjoncture économique très grave que connaît aujourd'hui le Soudan. A titre d'exemple, le rapport

- du service de la dette aux exportations de biens et services est passé de 12°% en 1983 à 115°% en 1985-86 et a atteint 202°% en 1988-1989.
- Le rapport du service de la dette au produit national brut a grimpé de 2°% en 1983-84 à 23°% en 1985-86 pour les échéances à court terme. Le pourcentage des sommes dues par rapport à l'exportation de biens et services est passé de 104°% en 1983 à 897°% en 1984 et à 805°% en 1985. Le pourcentage du total de la dette par rapport au PNB a considérablement augmenté, passant de 20°% en 1973 à 130°% en 1984 et à 166°% en 1985. Enfin, le rapport de la dette au revenu annuel est passé de 20°% en 1973 à un record de 163°% en 1985-86.
- Un autre élément pèse sur le Trésor public : il s'agit de l'énorme montant des subventions accordées par le gouvernement central aux administrations locales ainsi qu'aux produits de consommation de base (sucre, pétrole, blé), subventions responsables de l'augmentation du déficit budgétaire. Celles qui sont accordées par le gouvernement à différentes régions représentent une part importante du revenu intérieur de ces dernières : soit en moyenne, pour les années 1982-83/88-89,55°% des revenus de la région de Khartoum, 60°% de ceux de la région du Centre, 85°% de ceux de la région Nord, 67°% de ceux de la région Est, 76°% de ceux de la région du Darfour et plus de 90°% de ceux du Sud Soudan. Les subventions aux produits de base (sucre, blé et pétrole) représentaient environ 48°% du budget de 1988-89 et ont limité d'autant la part qui aurait pu être consacrée à l'ensemble des services sociaux, en particulier à l'éducation.
- Un troisième facteur a également exercé un effet négatif sur les budgets des services sociaux et de l'éducation: il s'agit de l'application, depuis 1978, de la politique de stabilisation du FMI, prévoyant des mesures destinées à réduire les dépenses publiques dans les services sociaux, à contrôler la demande en supprimant les subventions, à lutter contre l'inflation en appliquant des restrictions budgétaires, à augmenter les impôts, à réduire les crédits extérieurs et à dévaluer la livre soudanaise par rapport au dollar américain. Ces mesures d'exception ont eu pour conséquence une importante réduction du budget, affectant sérieusement, entre autres secteurs, celui des équipements scolaires. Ainsi, les restrictions budgétaires dans l'éducation, ajoutées à l'accélération de l'inflation, n'ont fait qu'appauvrir les plus démunis et limiter les services éducatifs qui leur étaient offerts. Dans la plupart des cas, des enfants de zones géographiques ou couches sociales défavorisées ont été privés d'instruction.
- Les effets négatifs des crises économiques de la fin des années 70 et des années 80 sur le financement des services assurés par l'État (éducation primaire et secondaire, santé, ainsi que l'ensemble des services sociaux) sont évidents : de 1978-79 à 1988-89, le budget de ces services n'a pas dépassé 7°% des dépenses publiques. Par ailleurs, durant cette même période, le budget de l'enseignement général s'est maintenu en moyenne à 1°% et le budget de la santé à 1,8°%, alors que le budget de la défense et le service de la dette atteignaient en moyenne, respectivement, 15,4°% et 17,3°% du total des dépenses. Il est par ailleurs intéressant de noter que durant la période 1978-79/1986-87, 4,2°% du total des dépenses publiques étaient consacrés aux universités et autres institutions d'enseignement supérieur, soit presque quatre fois plus que ce dont bénéficiaient les enseignements primaires et secondaires.

Évolution de l'enseignement général dans les années 80

Les taux de scolarité par cycles et régions

Malgré l'augmentation considérable du nombre d'établissements, d'enseignants et d'élèves qui caractérise les années 80, beaucoup d'enfants en âge de fréquenter le système scolaire restent encore en dehors de ce dernier, pour différentes raisons: manque d'écoles à une distance raisonnable du lieu de résidence, niveau excessif, pour les familles démunies, des frais liés à l'enseignement, forte proportion d'abandon scolaire et, globalement, insuffisance du budget de l'Education sont autant de facteurs à l'origine du faible taux de scolarisation que l'on constate aux différents niveaux d'enseignement (primaire, intermédiaire et secondaire).

Ainsi (voir tableau 1 page suivante), en 1982-83, parmi les enfants de 7 ans et les tranches d'âge 7-12 ans (enseignement primaire), 13-15 ans (intermédiaire) et 16-18 ans (secondaire), les TS étaient respectivement de 48°%, 46°%, 26°% et 14°% dans l'ensemble du pays. Notons que l'on a affaire ici à des cohortes d'élèves différentes et que ces chiffres ne donnent pas une image fidèle de la diminution de la scolarisation avec l'âge au sein d'une même cohorte : par exemple, compte tenu de la croissance dans le temps des taux de scolarisation à l'entrée dans le primaire (cf. infra), les jeunes de 16-18 ans scolarisés dans le secondaire en 1982-83, qui forment 14°% de leur classe d'âge, appartiennent à une cohorte dont le taux de scolarisation à l'âge de 7 ans - soit 10 ans avant, en moyenne était bien inférieur au chiffre actuel de 48°%: en adoptant la croissance annuelle moyenne du TS à 7 ans qui a prévalu entre 1982-83 et 1986-87 (soit 3,7°%) et en opérant une rétrospection, l'on obtient un TS à 7 ans pour la cohorte examinée ici (entrée dans le primaire en 1972-73) de l'ordre de 33,5°%. Ce sont donc – en admettant que le quotient de mortalité de cette cohorte entre 7-17 ans ait été identique pour les scolaires et les non scolaires - presque les trois cinquièmes (58°%) des élèves entrés en primaire qui ont abandonné l'école avant ou pendant leur scolarisation dans le secondaire (et non les 71°% que donnerait la comparaison « transversale°» des TS donnés ci-dessus).

Le Nord, Khartoum et le Centre avaient alors, dans les trois cycles, un TS nettement plus élevé que l'Est, les régions de l'Ouest (Kordofan et Darfour) et celles du Sud (Haut Nil, Bahr al Ghazal et Equatoria), ces régions étant citées par ordre décroissant du TS. A titre d'exemple, le TS, dans le Sud Soudan, des enfants et jeunes des mêmes classes d'âge était seulement de 30°%, 19°%, 8°% et 4°% respectivement. Ces variations régionales de TS, à âge égal, sont considérables et se maintiennent tout au long des années 80.

Tout au long de la période de cinq ans prise en compte dans le tableau 1, l'on note cependant une légère amélioration des TS: d'après les statistiques disponibles, ils étaient sur l'ensemble du Soudan et pour l'année 1986-87, de 56°% à 7 ans, de 51,5°% entre 7 et 12 ans, de 28,5°% entre 12 et 15 ans et de 17°% entre 16 et 18 ans. Les TS ont donc augmenté en cinq ans respectivement de 3,7°%, 2,7°%, 2°% et 4,7°% selon les cycles. Ces TS restent peu élevés et, à l'exception de celui qui concerne l'enseignement secondaire, plus on avance dans les cycles scolaires et plus leur progression est faible durant la période considérée.

Tableau 1 : Évolution du taux de scolarisation par région dans l'enseignement général

	Enseignement primaire (7 ans)				Enseignement élémentaire (7-12 ans)			Enseignement moyen (13-15 ens)				Enseignement secondaire (16-18 ans)				
	1982-83	1983-84	1985-86	1986-87	1962-83	1983-84	1985-86	1996-87	1962-83	1983-84	1985-86	1986-87	1982-83	1983-84	1985-86	1996-87
Nord	86,3	85,1	95,9	96,3	84,4	82,5	91,4	91,7	57,6	58,6	68,0	68,4	32,7	34,2	40,6	40,0
dont tilles	84,2	nd	nd	93,8	84,2	nd	nd	nd	53,7	nd	nd	69,1	26,3	nd	nd	37,7
Khartoum	84,4	78,3	89,1	93,5	80,7	78,3	84,0	86,0	65,5	56,1	65,8	64,7	34,5	35,5	45,6	43,7
dont filles	78,0	nd	nd	86,4	76,3	nd	nd	nd	69,4	nd	nd	64,0	35,3	nd	nd	44,6
Centre	68,8	71,9	73,5	75,8	68,8	66,5	68,8	71,0	35,1	38,1	39,2	38,7	19,0	20,7	20,2	20,5
dont filles	63,6	nd	nd	68,8	63,4	nd	nd	nd	30,0	nd	nd	35,0	13,7	nd	nd	16,4
Est	44,4	44,4	47,8	49,0	39,6	38,9	44,4	44,8	21,2	21,4	21,5	23,6	12,3	13,2	12,7	12,7
dont filles	40,5	nd	nd	39,1	36,5	nd	nd	nd	18,8	ind	nd	20,9	9,9	nd	nd	9,9
Kordolan	39,6	39,2	46,0	48,1	39,3	39,5	45,0	46,7	19,1	19,2	22,6	23,5	10,0	9,8	13,4	13,2
dont filles	27,9	ndi	nd '	35,3	28,1	nd	nd	nd	15,0	nd	nd	20,2	6,3	nd	nd	9,7
Darfour	36,2	35,6	38,5	52,1	32,6	32,2	38,1	41,2	15,4	14,5	15,6	14,1	6,4	6,5	7,4	7,9
dont filles	22.8	nd	nd	36,1	21,6	nd ·	nd	nd	10,8	nd	nd	9,6	3,1	nd	nd	5,0
Haut-Nil	1	25,3	29,4"	29,5		16,2	22,5*	22.6	ļ.	5,9	6,4*	6,4	i	3,3	3,5*	3,5
dont filles	ł	nd	nd	13,2		nd	nd	nd	ŀ	nd	nd	3,4		nd	nd	1,2
Bahr el-Ghazal	29,7	9,2	11,4*	11,4	18,8	6,5	9,5*	9,5	8,3	3,6	4,0"	4,0	4,0	3,2	3,2*	3,3
dont filtes	20,6	nd	nd	6,7	11,9	nd	nd	nd	4,2	nd	nd	2,1	1,8	nd	nd	1,5
Equatoria		85,4	65,8*	65,8	٠.	46,1	40,2*	40,2	nd	16,3	14.4*	14,4		10,1	9,1°	9,1
dont filles		nd	nd	52,3		nd	nd	uq.		nd	nd .	8,4		nd.	nd	4,1
Total Soudan	. 48,3	49,8	52,8	55,9	46,2	45,6	49,8	51,4	26,3	26,0	28,2	28,5	13,9	14,8	16,6	16,7
dont lilles	40,4	nd	nd	45,9	39,5	ad	nd	, nd	22,9	nd	nd	25,5	10,6	nd	nd	13,9

- Il est également à noter que ces taux sont en augmentation dans toutes les régions et tous les cycles, à l'exception de la région d'Equatoria (Sud Soudan), touchée par la guerre civile, où ils sont en déclin durant la période considérée (par ailleurs, l'Equatoria est de loin la région du Sud où la scolarisation était et reste, malgré ce léger recul la plus forte). Au Sud Soudan en général, le système scolaire a été largement victime de la guerre, de nombreuses écoles ayant été fermées et les études interrompues à cause de la destruction massive des équipements scolaires et des déplacements de population. Le fait que le TS ne diminue qu'en Equatoria s'explique sans doute par le niveau antérieur relativement élevé de ce taux (dans le primaire, il était 8 fois plus élevé en 1982-83 que celui de la région de Bahr al Ghazal, soit 46°% contre 6,5°%); toujours est-il que cette région occupait le quatrième rang pour le TS dans le primaire en 1982-83, et qu'elle n'est plus qu'au septième rang en 1986-87; elle a été dépassée par la région Est et les deux provinces de l'Ouest. Les trois provinces du Sud Soudan sont donc maintenant au dernier rang en matière de scolarisation.
- Durant la période, les disparités géographiques en matière de TS ont gardé la même structure selon les cycles. Plus on avance dans les cycles scolaires et plus la disparité régionale de taux de scolarisation est importante : leur écart va de 1 à 4,5 dans le primaire (19°% dans le Sud Soudan contre 84°% dans la région Nord), de 1 à 7,9 dans l'enseignement intermédiaire (8,3°% dans les trois provinces du Sud comptées ensemble contre 65°% dans la région de Khartoum) et de 1 à 8,6 dans l'enseignement secondaire (4°% dans le Sud Soudan contre 34,5°% à Khartoum).
- Par ailleurs, ces lourdes inégalités de TS selon les régions ne se sont que très peu ou pas du tout résorbées durant la période de référence, et l'ont fait de façon inégale selon les cycles. Un certain rattrapage est néanmoins sensible dans l'enseignement primaire: la croissance du taux de scolarisation dans les régions du Nord, de Khartoum et du Centre (dont le TS allait, selon la région, de 84 à 68°% en 1982-83 et de 92°% à 71°% en 1986-87) s'est faite à raison de 1 à 2°% par an, alors que dans les "régions « défavorisées "», le rythme de croissance de ce taux s'est situé annuellement durant la même période entre 3,1 et 13°%, l'intensité de croissance étant inversement proportionnelle à la faiblesse du TS de départ: les TS ont augmenté, par an, de 3,1°% et 4,4°% dans les régions de l'Est et du

Kordofan où ils tournaient autour de 40°% en 1982-83, de 6°% dans le Darfour où ce taux était de 33°%, de 11,6°% dans la région du Haut Nil qui avait un TS de départ de 16°%, et 13,3°% dans celle du Bahr al Ghazal, qui se caractérisait en 1982-83 par un niveau de scolarisation catastrophique des enfants en âge de fréquenter le primaire: 6,5°% (l'évolution du TS de la région d'Equatoria étant négative: - 4,6°% par an, avec un déclin de 46°% à 40°%).

Bien évidemment, vu la faiblesse des taux de départ dans ces régions défavorisées, malgré une croissance annuelle des TS relativement élevée, les taux d'arrivée restent encore bien bas et il leur faudrait encore de longues années, aux mêmes rythmes de croissance, pour rejoindre les niveaux de scolarisation des trois régions 'favorisées°».

Si la tendance est à la lente résorption des inégalités régionales de niveau de scolarisation dans le primaire, l'on ne peut en dire autant des niveaux intermédiaire et secondaire, au sujet desquels on a vu que la disparité régionale est elle-même plus grande que dans le primaire. L'on peut considérer que les disparités régionales se maintiennent globalement au même niveau dans le cycle intermédiaire et s'aggravent dans le secondaire.

En ce qui concerne le premier, l'on constate des évolutions négatives du TS dans le Darfour et l'Equatoria, régions déjà très mal « loties°» dans le domaine de la scolarisation dans le cycle « intermédiaire°» (respectivement de 15,4 à 14,1°% et de 16,3 à 14,4°%). Les évolutions dés TS des deux autres régions du Sud, où ce dernier est le plus faible et tourne autour de 5°%, ne dépassent pas 3°% par an, ce qui ne permet aucun rattrapage des régions du Centre et de l'Est (dont la croissance annuelle du TS est de même niveau [+°3°%] et les TS respectivement de 39°% et 24°% en fin de période) et, à plus forte raison, du Nord et du Kordofan (où les TS augmentent respectivement de 4,4 et 5,5°%, et où les taux de scolarisation [très inégaux] sont en fin de période de 68°% et 24°%). Notons que l'évolution du TS dans le cycle intermédiaire de la région de Khartoum est quasi nulle (-0,3°% par an), ce dernier passant de 65,5 à 64,7°% entre les deux limites de la période de référence; ceci peut s'expliquer par la croissance démographique considérable de la capitale durant cette période, le simple maintien au .même niveau du TS supposant un taux d'accroissement du nombre de places dans les écoles de ce cycle égal au taux de croissance de la classe d'âge concernée (les 13-15 ans).

Dans le secondaire (classe d'âge des 16-18 ans), les trois régions du Sud Soudan qui, avec la région du Darfour, ont les TS les plus faibles (moins de 10°%) se caractérisent toutes par des évolutions négatives (de - 0,75 à - 3,5°% par an) ; quant aux deux régions (celle de la capitale et celle du Nord) qui ont les niveaux de scolarisation les plus élevés du pays dans ce cycle (plus de 40°%), elles se caractérisent aussi par les plus fortes augmentations annuelles du TS (respectivement 6,1 et 5,2°%). L'on est donc ici indiscutablement devant un processus de renforcement des inégalités interrégionales. L'examen de l'évolution des TS des régions où ils sont compris entre 10°% et 20°% révèle que ceux du Centre et de l'Est ne s'accroissent que faiblement (respectivement +°1,8 et°+°0,8°% par an), alors que ceux des deux régions de l'Ouest connaissent des évolutions positives plus prononcées (+°7,2°% par an pour le Kordofan et +°5,4°% pour le Darfour – dont le TS se situe encore légèrement en dessous de la barre des 10°% en fin de période – qui sont ainsi les seules régions « défavorisées' à amorcer un 'rattrapage'). Notons que, pour l'ensemble des cycles scolaires, le Kordofan est la seule région « moins développée' à connaître un 'rattrapage' du niveau de scolarisation encourageant, sur la base de TS ne partant pas de trop bas.

Ces différentiels régionaux du niveau de l'évolution des TS renvoient, entre autres raisons, à la fois à une insuffisance des ressources affectées au secteur éducatif et à

l'inégalité spatiale de leur répartition, inégalité d'ailleurs liée à cette insuffisance, cette dernière amenant à faire des choix drastiques et à privilégier certaines régions plutôt que d'autres, en particulier les régions déjà les mieux dotées en équipements scolaires et où les TS sont les plus élevés (la capitale et les régions du Nord et du Centre, pour des raisons surtout politiques).

La persistance de ce type d'inégalités économiques et leurs conséquences sur la répartition. spatiale des services sociaux et éducatifs contribuent à l'élargissement des écarts régionaux et, par suite, à la croissance des flux migratoires issus des zones rurales, qui ont particulièrement souffert de la crise économique des années 80. Les inégalités spatiales ne sont cependant pas les seules dont pâtit l'enseignement soudanais. L'inégale répartition des chances d'accès aux différents cycles selon l'origine sociale mériterait également d'être examinée; malheureusement, les données disponibles à ce sujet sont très limitées. Il est par contre possible d'examiner les différentiels de TS selon le sexe, le cycle et la région.

La scolarisation féminine

- Les données dont nous disposons sur la scolarisation des filles et des garçons dans les trois cycles de l'enseignement (primaire, intermédiaire et secondaire) montrent clairement l'inégalité des chances entre les deux sexes. En 1986-87, les TS dans ces trois niveaux étaient, pour l'ensemble du pays, de 66°%, 31°% et 19°% respectivement pour les garçons, alors que pour les filles ils n'atteignaient que 46°%, 26°% et 14°%.
- 24 Le tableau 2 (page suivante) indique que les écarts de scolarisation tels qu'on en a constaté précédemment entre régions se retrouvent également entre les sexes. Dans tous les cycles et les régions, le TS des garçons (TSM) est en effet supérieur à celui des filles (TSF). Au niveau national, l'écart relatif qui sépare ces deux TS - (TSF-TSM)/TSM décroît lorsque l'on passe du cycle primaire au cycle intermédiaire, et remonte lorsque l'on passe de ce dernier au cycle secondaire. L'enseignement intermédiaire est donc le moins inégalitaire sous le rapport examiné ici : en 1986-87, à l'entrée dans le primaire (7 ans), pour un TS national de 56°%, le TSM est de 66°% et le TSF de 46°%, soit un écart « absolu°» de • 20°% et un écart relatif de • 30°%; s'agissant du cycle intermédiaire, les valeurs de ces taux et écarts sont de 28,5°% (TS), 31,5°% (TSM), 25,5°%(TSF), -6°% (TSM-TSF) et • 19°%. L'enseignement secondaire se caractérise par des valeurs respectives de 16,7°%, 19,4°%, 13,9°%, -5,5°% et -28°%. Cette structure en «U renversé°» des écarts relatifs de scolarisation entre les sexes dans les cycles scolaires successifs (écart relatif « fort°» dans le primaire, « faible°» dans l'intermédiaire et de nouveau « fort°» dans le secondaire) se retrouve en fait dans les régions à taux de scolarisation « élevé°»(Nord, Khartoum et Centre) et moyen (Est et Kordofan); dans les régions à TS faible (Darfour, Bahr al Ghazal et Haut Nil) et en Equatoria (qui relève de la catégorie de TS moyen), les écarts relatifs vont croissant d'un cycle à l'autre.

Intermédiaire Secondaire **Primaire** Régions (13-15 ans) (16 ans et plus) (7 ans) 1982-83 1982-83 1986-87 1986-87 1982-83 1986-87 Nord -5 -5 - 12 - 33 +2 -11 Khartoum - 14 - 14 + 13 ٠2 +5 +5 Centre - 14 - 17 - 25 - 17 - 44 -33 Est - 16 - 34 - 33 - 20 -21 -36 - 62 Kordofan - 42 - 35 - 25 - 54 -42 Darfour - 47 - 52 - 46 - 48 - 68 -54 Haut-Nil -71 -64 -79 nd nd nd Bahr al-Ghazal -47 - 58 - 64 -71 -71 -66 Equatoria - 34 - 59 -71 nd nd nd

Tableau 2 : Écarts relatifs* de scolarisation masculine et féminine par région en 1982-83 et 1986-87

-28

- 30

- 23

- 19

- 38

- 28

- Autre trait dominant d'après l'ensemble des statistiques disponibles: plus le TS global d'une région est faible et cela quel que soit le cycle et plus l'écart relatif de TS entre les sexes est important (cf. tableaux 1 et 2): en 1986-87, ce dernier se situe entre 45°% et 78°% dans les trois cycles et les quatre régions les plus défavorisées, soit les trois régions du Sud Soudan plus celle du Darfour (seule exception: le cycle primaire dans l'Equatoria, dont l'écart relatif est de 33°%); il varie entre 17°% et 43°% dans les trois cycles et les trois régions du Kordofan, de l'Est et du Centre et entre +°4°% et 13°% dans les trois cycles des deux régions « favorisées°» du Nord et de Khartoum.
- Durant la période de cinq ans (1982-1987) que les données ici disponibles permettent de prendre en compte, l'écart relatif de scolarisation selon le sexe ne se réduit pas à l'entrée dans l'enseignement primaire et très peu dans l'enseignement intermédiaire (où il passe de 23°% à 15°% au niveau national). Par contre, l'on assiste à une assez nette réduction de l'inégalité des chances face à l'enseignement secondaire (qui était de 28°% en 1986-87 contre 38°% en 1982-83). Une légère diminution de la sous scolarisation°» des filles s'est donc opérée au niveau intermédiaire et un « rattrapage » important dans l'enseignement secondaire. Ces phénomènes de réduction des écarts, constatés au niveau national, se retrouvent dans chaque région, à l'exception des provinces de l'Est et du Bahr al Ghazal. Dans le premier cas, la province de l'Est ayant vu un afflux considérable de réfugiés éthiopiens et érythréens (ils étaient 700.000 en 1990), on peut faire l'hypothèse que priorité a été donnée à la scolarisation des garçons ; dans le second cas, la reprise de la guerre du Sud peut expliquer le maintien d'énormes écarts, voire leur accentuation à l'entrée du primaire, que l'on retrouve aussi dans la province de l'Est.
- La structure des écarts de scolarisation entre les sexes selon le cycle a ceci d'intéressant qu'elle permet d'analyser la différence d'abandon scolaire selon le sexe : si l'écart de taux de scolarisation se creuse d'un cycle à l'autre, au détriment des filles, c'est que le taux d'abandon scolaire est plus fort chez ces dernières ; s'il se réduit, c'est le phénomène

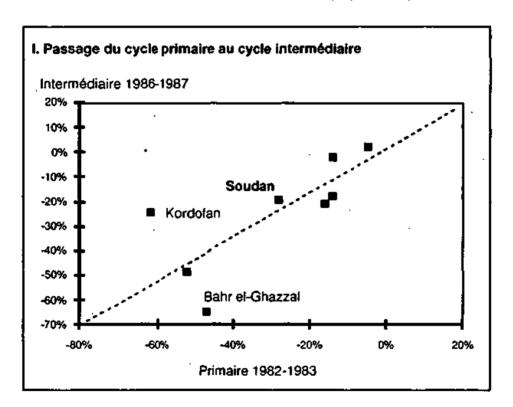
Total Soudan

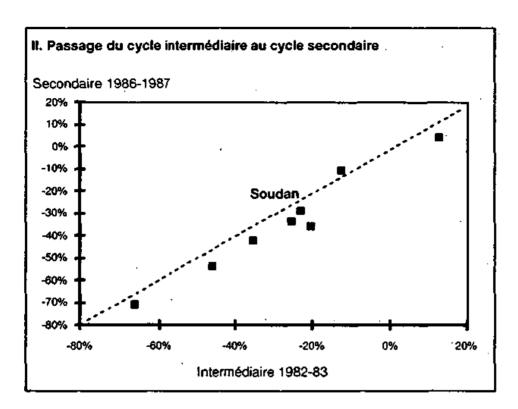
^{*} L'écart relatif est donné en pourcentage et égal à (TSF - TSM) / TSM.

inverse qui prévaut. Cependant, là encore, la comparaison 'transversale°» esquissée cidessus rie peut rendre compte des abandons scolaires avec l'avancement en âge. Pour ce faire, il faut suivre une même cohorte, par exemple en comparant la scolarisation dans un cycle donné en 1982-83, et celle dans le cycle suivant en 1986-87. Le graphique 1 (page suivante), tiré des informations du tableau 2, montre que, pour l'ensemble du Soudan (point situé au-dessus de la diagonale), le passage du primaire au niveau intermédiaire correspond à une réduction de l'écart de scolarisation entre garçons et filles (- 28°% à l'entrée en primaire et - 19°% au niveau intermédiaire); en revanche (voir graphique 2 page suivante), le passage de l'enseignement intermédiaire au secondaire s'accompagne, pour la quasi totalité des régions, d'un accroissement de cet écart (bien des points, sauf un, sont en dessous de la diagonale).

Le taux d'abandon scolaire des filles est donc inférieur à celui des garçons à l'issue du primaire, mais supérieur à l'issue du cycle intermédiaire. Tout se passe comme si le seul fait, pour une fille, d'être scolarisée dans le primaire – dans un contexte globalement défavorable – la « sur sélectionnait et lui donnait plus de chances qu'à un garçon de se maintenir jusqu'au cycle intermédiaire. Par contre, le « couperet°» tombe à la fin du cycle intermédiaire où, pour des raisons socioculturelles, une proportion importante de filles est amenée à quitter définitivement l'école.

Écarts relatifs entre taux de scolarisation masculine et féminine par province et pour deux cohortes





Les phénomènes et évolutions mis en relief ici mériteraient un examen plus approfondi et surtout des croisements avec des variables explicatives. L'on ne tentera ici que d'envisager les abandons scolaires, dont on ne connaît que les grandes tendances et que l'on rapprochera du taux de succès échecs aux examens, variable qui est loin d'expliquer à elle seule ces abandons.

Abandons scolaires et taux de réussite aux examens

- S'ils sont en partie liés au taux d'échec aux examens de fin de cycle primaire et au certificat de fin d'études intermédiaires, ils sont également liés au très grand nombre d'écoliers qui ne sont pas admis à passer dans la classe supérieure et abandonnent alors leur études, auxquels s'ajoutent ceux qui, pour des raisons le plus souvent économiques (nécessité d'un apport supplémentaire de revenus ou de force de travail domestique dans la famille) mais aussi sociales (mariage, etc.) quittent également le système scolaire. Bien évidemment, durant les années 80, plusieurs facteurs globaux sont venus renforcer le phénomène de l'abandon scolaire. La crise économique a eu un effet négatif sur les services éducatifs et sur les chances de scolarisation offertes aux régions pauvres et aux groupes sociaux les plus démunis. La gravité et .la constance des problèmes financiers et économiques s'est en effet traduite par d'importantes réductions de l'investissement, par des restrictions budgétaires dans le secteur de l'éducation et par la suppression des subventions qui étaient affectées aux services et équipements scolaires. Les capacités d'accueil du système scolaire étant réduites, il s'ensuit que le TS reste bas dans la plupart des régions et que le pourcentage d'abandon des études aux différents niveaux de l'enseignement est élevé.
- Par ailleurs, la croissance économique lente, et parfois négative, a entraîné une croissance de l'offre d'emploi très faible, voire nulle, ce qui a aggravé le chômage, en particulier celui des diplômés (il est à signaler qu'en 1990, 20.000 diplômés de l'université

étaient sans emploi au Soudan). La conscience de cette perspective de chômage possible malgré les investissements scolaires a très probablement concouru à démobiliser les élèves comme leurs familles, et ce phénomène rend également compte du taux d'abandon scolaire et du désintérêt pour des diplômes qui ne garantissent plus l'emploi.

L'analyse des résultats aux examens de fin de cycle - dont les statistiques ne sont disponibles que pour le Nord Soudan et l'Equatoria - concourt à l'explication des différentiels régionaux de rythme de décroissance des TS d'un cycle à l'autre, rythmes qui traduisent l'intensité des abandons scolaires. Par contre, la supériorité des garçons sur les filles aux examens de fin de cycle primaire et la supériorité de ces dernières au certificat de fin d'études intermédiaires vont strictement à l'opposé de la tendance dégagée plus haut de l'examen des écarts relatifs de TS entre les sexes, qui montrait que les filles étaient proportionnellement plus nombreuses que les garçons à passer le cap du primaire, alors qu'elles franchissaient moins bien la barre du secondaire que les garçons. Cette contradiction apparente souligne le fait que, comme on l'a dit plus haut, la réussite ou l'échec aux examens est loin de constituer le seul facteur d'explication du maintien dans le système scolaire ou de son abandon. De plus, la simple réussite aux examens n'implique pas le passage automatique dans la classe supérieure des élèves désireux de poursuivre leurs études : ce passage est l'objet d'une forte concurrence entre élèves qui ont réussi leur test de niveau. Dans de nombreuses localités, il arrive ainsi que des élèves sortant d'écoles ayant un taux de réussite très élevé n'aient pas accès au niveau supérieur, ceci en raison des capacités d'accueil insuffisantes des établissements du cycle suivant.

Ces précautions prises, effectuons un rapide commentaire du tableau 3 (page suivante). En 1986-87, pour les deux sexes confondus, la structure régionale des variations du taux de réussite aux examens de fin de cycles primaire et intermédiaire rappelle tout à la fois celle des taux de scolarisation, celle de leur décroissance d'un cycle à l'autre et celle des écarts relatifs de TS selon le sexe, quel que soit le cycle pris en compte. Ainsi, les taux de réussite les plus élevés se retrouvent dans les régions Nord et Centre (entre 74°% et 60°%), suivies par Khartoum et l'Est (entre 60 et 50°%); dans le Kordofan, le Darfour et l'Equatoria (les statistiques de succès aux examens des régions du Haut Nil et du Bahr al Ghazal ne sont pas disponibles), les taux (masculins et féminins confondus) de réussite aux deux examens sont inférieurs à 50°% (et avoisinent 30°% dans le Sud Kordofan).

S'agissant du différentiel de succès aux examens de fin de cycles primaire et intermédiaire selon le sexe, la région du Nord se distingue là encore : son différentiel est quasi nul, ce qui n'est le cas d'aucune autre région du Soudan. Pour ce qui est du certificat de fin d'études primaires, l'on retrouve un phénomène déjà constaté à propos du différentiel de taux de scolarisation selon le sexe : plus le taux régional global de réussite est faible, et plus l'écart relatif entre les taux de réussite des garçons et des filles est important (l'écart relatif de réussite, exprimé en pourcentage, est ici égal à la différence entre les taux de réussite féminin et masculin sur le taux de réussite masculin). Il se situe entre - 2°% et - 11°% selon les provinces des régions de l'Est et du Centré, passe à - 15°% pour la région de Khartoum (notons qu'en 1986-87, de nombreux élèves scolarisés dans la capitale étaient des enfants de déplacés de la sécheresse et de la guerre du Sud et que beaucoup d'écoles étaient alors surchargées, ce qui contribue à expliquer à la fois le degré relativement faible de réussite globale et cet écart relatif important) et oscille entre - 19°% et - 38°% dans les régions défavorisées du Kordofan, du Darfour et de l'Equatoria. Cette moindre réussite des filles en fin de primaire pose le problème des causes de ce

phénomène. L'on se permettra de poser une hypothèse qui renvoie à l'imprécision de la mesure de la scolarisation : loin d'indiquer une assiduité scolaire, cette notion n'est saisie qu'au moyen de l'inscription en début d'année. L'on peut donc supposer que les moins bons résultats des filles traduisent en partie un moindre investissement des parents dans leur scolarisation ; par suite, leur fréquentation de l'école est directement concurrencée par d'autres activités, principalement domestiques, et prend souvent de ce fait un caractère sporadique.

Tableau 3 : Taux de réussite aux examens de fin de cycle par région (1986-87)

		d'études aires	Certificat d'études intermédiaires			
•	Garçons	Filles	Garçons	Filles		
Nord	71,3	68,9	72,2	72.2		
Ni) .	70,5	70,5	70,2	70.1		
Khartoum	60,0	51,2	49,9	55,8		
Gezira	70,7	63,1	62,7	73,0		
Nil Blanc	68,9	55,5	60,1	70,1		
Nil Bleu	58,9	58,0	52,1	. 65,5		
Kassala	54,3	48,8	54,5	62,4		
Mer Rouge	64,1	59,1	57,4	53,6		
Kordfan nord	53,4	42,1	36,8	50,5		
Kordfan sud	34,3	27.8	28,3 .	37,1		
Darfour nord	64.7	43,0	34,7	48,3		
Darfour sud	44,3	39,6	38,0	57,4		
Jonglei	-	-		-		
Haut-Nil	•	· .		-		
Lacs				•		
Bahr al-Ghazal est	-		-			
Bahr al-Ghazal ouest	-		-			
Equatoria est	46,5	28,7	27,2	43,7		
Equatoria ouest			34,6	37,9		

Les filles obtiennent par contre, on l'a dit, un meilleur taux de réussite au certificat de fin d'études intermédiaires, et ceci dans treize provinces sur les quatorze pour lesquelles nous possédons des données. Là encore, l'écart relatif de réussite selon le sexe, le seul qui soit au bénéfice des filles, est plus élevé dans les provinces où le taux de réussite globale à cet examen est le plus bas (cet écart se situe entre +°10°% et +°20°% dans les provinces de Khartoum, du Centre et de l'Est et entre +°24°% et°+°38°% dans celles du Kordofan, du Darfour et de l'Equatoria - à l'exception de l'ouest de cette région). Le meilleur taux de réussite des filles à la fin d'un cycle dans lequel elles sont minoritaires - et ceci d'autant plus que l'on va vers les régions les plus défavorisées et que l'on s'achemine vers la fin de ce cycle - s'explique sans doute (il s'agit là encore d'une hypothèse) par les effets, connus et étudiés ailleurs, de la sur sélection à la fois scolaire (taux de réussite plus faible à la fin du primaire) et sociale (plus forte probabilité d'abandon scolaire mesuré à l'entrée dans le secondaire) qu'elles subissent. Il est clair que cette sur sélection sociale se prolonge à l'entrée dans le secondaire, dans la mesure où, proportionnellement plus nombreuses que les garçons à réussir l'examen de fin de cycle intermédiaire, elles le sont moins, on l'a vu, à entrer dans le cycle secondaire; seul un fort taux d'abandon à la sortie du cycle intermédiaire - pour des raisons la plupart du temps extrascolaires dont, le mariage - peut expliquer ce phénomène.

- Enfin, en ce qui concerne les résultats de l'examen de fin d'études secondaires, le tableau 4 (ci-contre) montre que, de 1983-84 à 1986-87, les taux de réussite à l'examen de fin d'études secondaires, tant dans la filière « académique°» que dans la filière technique, sont en baisse, légère durant les trois premières années scolaires et très importante à l'issue de la quatrième (seules les données des années suivantes permettraient de savoir s'il s'agit d'un simple événement conjoncturel ou de l'infléchissement durable d'une tendance). Parmi les élèves qui ont réussi cet examen, indispensable pour entrer dans l'enseignement supérieur, seuls 5 à 10°% auront trouvé une place dans le système universitaire soudanais. Plus de 90°% d'entre eux n'auront donc pas pu accéder à la formation universitaire et, en dehors du petit nombre qui peut se permettre de poursuivre des études à l'étranger, la grande majorité de ces anciens élèves sera venue grossir le nombre de ceux qui ont abandonné l'appareil scolaire.
- Il est clair, d'après ce qui précède, que la géographie scolaire du Soudan comprend deux grands ensembles : celui, relativement « privilégié°», formé par les régions de Khartoum, Nord, Centre et Est, d'une part, et celui qui regroupe les régions de l'Ouest et le Sud Soudan, où l'abandon scolaire est plus élevé, où les résultats aux examens sont les moins bons et où l'inégalité des sexes devant l'instruction est plus accusée. Les raisons de cet état de fait sont loin de n'être qu'économiques et renvoient aussi, d'une part, a des discordances entre culture et langue scolaire et culture « quotidienne°», discordances plus marquées dans le second ensemble que dans le premier et, d'autre part, à des valeurs, usages et comportements sociaux moins compatibles, dans le second ensemble, avec ceux que suppose le « mode de vie scolaire°». Entrer dans ces deux derniers ordres de raison et dans leur soubassement historique dépasserait le cadre de cet article. Pour en rester au lien entre situation économique et enseignement, l'on se bornera à deux ensembles de remarques.

Tableau 4 : Résultats à l'examen de fin d'études secondaires

	Type d'établissement	1982-83	1983-84	1984-85	1985-86	1986-87
Enseignem. général	Ecoles gouvernementales Ecoles privées Etabl. du Teachers Union Sous-total	79,3 40,6 52,1 66,1	77,7 37,9 58,1 68,9	77,6 34,0 58,4 68,1	79,3 35,5 55,0 67,5	70,6 30,5 48,5 59,8
Enseignem. technique	Commercial Industriel Agricole Ménager Sous-total	56,5 58,9 80,9 73,6 59,5	61,7 60,9 72,7 62,0 62,3	58,4 58,8 48,2 69,0 58,1	59,6 69,7 80,9 79,0 63,4	53,7 57 59,2 69,1 54,9
·	Total	65,6	68,5	67,2	67,1	59,5

Source : statistiques de l'Education, 1986-87.

- En premier lieu, seule une analyse systématique par cohortes permettrait de tester avec le maximum de certitude les effets de la crise sur les taux de scolarisation et de réussite des élèves des cycles intermédiaire et secondaire. L'analyse transversale a en effet montré, pour ce qui est de la scolarisation:
 - 1. que ces taux sont en général en progression sur les cinq années prises en compte (ce qui est faible);
 - 2. que cette progression est parfois rapide dans les régions les plus défavorisées, sans que pour autant un rattrapage à courte échéance des régions les mieux loties ne soit envisageable, tant le handicap de départ est important (mais, pour certains cycles, on a vu que les élèves des régions du second ensemble se « déscolarisaient°», ou se scolarisaient moins vite que ceux du premier, accentuant ainsi leurs handicaps absolus ou relatifs).
- Cependant, l'analyse longitudinale pourrait révéler que la croissance des taux de scolarisation dans un cycle donné est elle-même, du fait de la crise économique, en phase de ralentissement, et donc que, d'une cohorte à l'autre, le nombre absolu d'abandons scolaires va croissant, compte tenu de l'élargissement progressif de la cohorte à sa base, que déterminent la croissance du nombre annuel d'enfants parvenus à l'âge de sept anse l'augmentation de leur taux de scolarisation à cet âge. Que la croissance des taux de scolarisation se ralentisse, « plafonne°» ou parfois s'inverse, c'est ce que permet d'établir la comparaison « transversale°», sur la base du tableau 1, des écarts entre les taux de scolarisation, dans les différents cycles, des années 1982-83 et 1983-84, d'une part, et des années 1985-86 et 1986-87, d'autre part.
- 40 Compte tenu de la détérioration de la situation économique, de la diminution des dépenses publiques dans le secteur de l'enseignement et de la montée du chômage, les régions et les familles pauvres ont continué à souffrir davantage de la perte des moyens économiques et éducatifs.
- Il est par conséquent évident que les problèmes économiques des années 80 ont sérieusement marqué les régions pauvres et accentué l'inégalité des revenus. Les institutions d'enseignement sont en danger et les chances d'accès à l'instruction sont fortement réduites pour les régions et les classes pauvres. L'émigration rurale a augmenté et les sans-abri sont partout. L'inégalité des bénéfices tirés de l'éducation a, en outre, augmenté les inégalités sociales et économiques entre les régions et entre les classes.
- Les pressions économiques, sociales et psychologiques de plus en plus fortes, et l'écart de plus en plus grand entre les revenus ont poussé une bonne partie de la population à quitter les régions les plus pauvres pour s'installer dans les régions urbaines (surtout à Khartoum et dans le Centre). Une des conséquences les plus dramatiques de ce phénomène, conséquence qui touche toutes les grandes villes, est l'apparition des « gamins des rues°»: selon des constatations récentes, il existe 25.000 enfants et jeunes, la plupart de moins de 18 ans, qui vivent dans la rue à Khartoum.

La crise économique et l'enseignement des classes défavorisées

Nous présentons pour conclure la synthèse d'une enquête portant sur l'impact de la crise économique sur l'enseignement des classes pauvres dans la région de Khartoum en 1990, enquête menée auprès de dix responsables du Ministère de l'Education et de quelques

pédagogues. Un questionnaire global portait sur les problèmes de l'enseignement général au Soudan, puis sur I impact de la crise économique sur le budget de l'Education, l'évolution des moyens mis en œuvre dans ce .domaine et la répartition des équipements scolaires. Un questionnaire plus limité, distribué aux habitants des deux communautés d'al-Sahafa et de Halifax, dans la région de Khartoum, portait sur les effets de la crise sur l'instruction des plus pauvres (inégalité des chances face aux services éducatifs disponibles, abandon scolaire, différences entre les établissements privés et les établissements publics, discrimination sociale et éducative).

- La majorité des personnes interrogées observent, du fait de l'incapacité de l'État à engager les dépenses nécessaires, une détérioration des équipements des écoles publiques et, surtout, la baisse du niveau de leurs élèves par rapport à ceux de l'enseignement privé. Certaines écoles publiques ont non seulement augmenté notablement les frais de scolarité, mais obligé les élèves à acquérir, par leurs propres moyens, manuels et mobilier scolaires. Plusieurs familles de la région de Khartoum ont gardé à la maison leurs enfants d'âge scolaire faute de pouvoir leur acheter un uniforme.
- Les personnes interrogées notent encore, dans les écoles publiques, des restrictions drastiques des services et des moyens pédagogiques, une compression du personnel enseignant et une diminution du budget de formation.
- La crise économique des années 80 a donc d'abord retenti sur les catégories les plus démunies, qui ont décidé de se préoccuper davantage de la survie des leurs que de leur instruction. Certaines familles ont retiré leurs enfants de l'école pour leur faire accomplir des travaux marginaux apportant à la famille un revenu supplémentaire. Quant à ceux qui ont pu laisser leurs enfants poursuivre leurs études, ils l'ont fait sans pouvoir leur fournir ni les éléments nutritifs de base nécessaires à la croissance, ni l'environnement favorable aux études. Par ailleurs, consacrant le plus clair de leur temps à tenter de satisfaire aux besoins élémentaires des leurs, les parents démunis ne pouvaient bien évidemment apporter à leur progéniture le soutien et le suivi nécessaires à sa réussite, ni entretenir avec l'école des rapports réguliers. Livrés à eux-mêmes, les enfants étaient le plus souvent conduits à déserter l'école.
- La situation en milieu rural est plus critique encore. Outre le fait que les familles pauvres y comptent un nombre plus élevé d'enfants d'âge scolaire, elles ont eu à pâtir, en plus de la sécheresse et de la famine, des effets de la guerre civile qui, ayant entraîné le déplacement de plusieurs millions de personnes, a causé la fermeture massive ou la destruction pure et simple d'établissements scolaires. Environ 25.000 élèves provenant des établissements d'enseignement général du Sud ont été intégrés aux écoles du Kordofan, 23.000 à celles de Darfour, 12.000 à celles du Centre et 13.000 à celles de la région de Khartoum.
- Enfin, lors de la sécheresse sévère qui a régné dans les années 1983-85, entraînant l'exode de centaines de milliers de ruraux du Darfour et du Kordofan, un nombre important d'enfants pauvres ont abandonné toute scolarité pour se retrouver sur un marché du travail urbain déjà saturé.

BIBLIOGRAPHIE

AHMED M., « Sudan's External Debts :Crisis and Solutions°», *Bulletin of Sudanese Studies*, vol. 10, n° 1, Khartoum, IAAS and KUP, avril 1990.

AHMED M., « The Political Economy of Development in the Sudan°», Bulletin du CEDEJ n° 22, CEDEJ, Le Caire, 1987.

AHMED M., « The Relationship between Central and Regional Finance in the Sudan :A Case Study of the Northern Region°», Unpublished paper, Khartoum, 1990.

Ministry of Finance and Economic Planning, Budget Estimates, 1989-90, Khartoum, 1990.

INDEX

Mots-clés: enseignement, Soudan

AUTEUR

MEDANI M. AHMED

Université de Khartoum